

RESPONSABILITE PENALE DES DIRIGEANTS ET DES CADRES

Objectifs de la formation :

- Catégoriser les risques d'infractions relevant de l'exercice professionnel en droit pénal et droit du travail
- Définir les mécanismes d'engagement de la responsabilité pénale et les conséquences pour les dirigeants et les cadres
- Prendre conscience des enjeux inhérents à la signature d'une délégation de pouvoir et identifier ses conditions de validité
- Adopter les bons réflexes pour prévenir les infractions et lister les précautions essentielles à la mettre en œuvre

CONTENU :

1° Bases juridiques du droit pénal du travail :

- Distinction entre le civil, l'administratif et le pénal
- Définition de la notion d'infraction
- Typologies des peines

EXERCICES / ETUDES DE CAS

2° Responsabilité pénale et civile :

- Quelle différence entre responsabilités pénale et civile en entreprise ?
- Distinguer les personnes condamnées au pénal et les personnes assumant la charge de la réparation
- Enjeux et exigences de la délégation de pouvoirs
- Ce que recouvre la responsabilité des personnes morales

3° Responsabilités en matière de sécurité au travail :

- L'infraction d'homicide et de blessures involontaires
- Le délit de risques causé à autrui
- Conséquences de la reconnaissance d'une faute personnelle de l'employeur en cas d'accident du travail
- Notion et gestion du droit d'alerte et de retrait

EXERCICES / ETUDES DE CAS

4° Responsabilités pénales issues du droit du travail

- Infraction en matière d'hygiène et sécurité
- Infraction en matière de durée de travail et de repos
- Organisation de la prévention du harcèlement moral et sexuel en entreprise
- Lutte contre toute formes de discrimination

EXERCICES / ETUDES DE CAS

POUR QUI ? :

Pour les dirigeants d'entreprise, les cadres supérieurs, les directeurs généraux, les membres de conseils d'administration, les responsables de départements, les responsables juridiques et les responsables des ressources humaines.

PRE-REQUIS ? :

Aucun

DELAI D'ACCES :

8 à 15 jours

LES POINTS FORTS DE CETTE FORMATION :

- 2 jour(s) de formation, de mises en pratique et d'échanges, entièrement dédiés au thème
- Un consultant expert
- De nombreux exercices, cas pratiques & quiz

MODALITES PEDAGOGIQUES MISES EN ŒUVRE :

- Apports théoriques et pratiques adaptés au secteur d'activité de l'apprenant
- Cas pratiques, qcm et exercices
- Remise d'un support pédagogique
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

MODALITES DE SUIVI DE L'ACTION :

- Feuilles de présences signées par le(s) participant(s) et par le formateur
- Attestation de fin de formation (avec les objectifs, la nature et la durée de l'action, les résultats de l'évaluation)

MODALITES D'EVALUATION & DE SUIVI PEDAGOGIQUE :

- Test de positionnement en amont de la session
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Validations des acquis à chaque étape de la session, grâce à des test de connaissances
- Echange avec le formateur et retour d'expérience tout au long de la session
- Evaluation pour valider vos acquis en fin de formation

EVALUATION DES RESULTATS ATTENDUS ET DE LA SATISFACTION :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis (début & fin de formation)
- Evaluation la progression pédagogique tout au long de l'action
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation et à 3 mois.

MODALITES PRATIQUES :

TARIF : A partir de 460 €

Durée : 2 jours / 14H

Session en Intra ou Inter-entreprises

Possibilité de session en Distanciel ou Présentiel à la demande

- Dans la ville de votre choix ou dans vos locaux
- En distanciel (via Zoom, Skype, ...)
- Session accessible aux personnes en situation de handicap, locaux ERP
- Contenu sur mesure à la demande